

Livraison :	2012	Construction neuve d'un Hôtel de Police réparti en plusieurs bâtiments, comprenant :
Maître d'Ouvrage :	Ministère de l'Intérieur	- des bureaux pour la DDSP, le SRPJ, la BST, la DRRJ,
Surface SHON :	9 900 m ² en R+5, 8 000 m ² parking	- un hall d'accueil,
Coût des travaux :	20,8 M€ HT	- les locaux de sûreté GAV et LRA,
		- le local ACROPOL-CORSICA,
		- des laboratoires,
		- la salle Opérations,
		- un stand de tir, une armurerie...



Un projet de Haute Qualité Environnementale (HQE)

1. Certification PEQA et label THPE

L'opération de construction de l'Hôtel de Police de Clermont-Ferrand fait l'objet d'une démarche HQE. L'objectif final fixé par le Maître d'Ouvrage était d'atteindre le label "Haute Performance Energétique", défini par l'arrêté du 8 Mai 2007 mais les résultats sont au-delà des exigences avec l'obtention d'un label **THPE** et la certification **HQE PEQA** délivré par Certivéa.

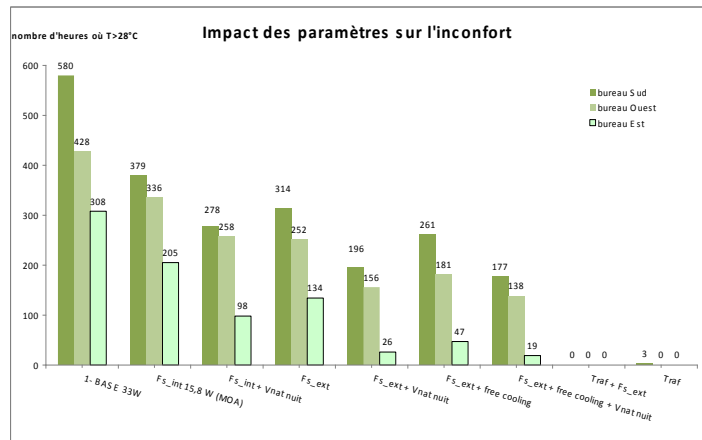
Ce niveau est atteint et dépassé par la combinaison des solutions performantes suivantes :

- la performance de l'isolation extérieure, la maîtrise du taux de surface vitrée, (meilleur compromis entre qualité d'éclairage naturel et déperditions) et de l'inconfort estival;
- le renforcement de l'inertie thermique et la végétalisation des terrasses ;
- le recours aux énergies renouvelables et à des systèmes techniques performants.

2. Une optimisation énergétique en avant-projet

Les études thermiques dynamiques en AVP ont permis de mettre en évidence dans un premier temps l'influence de certains paramètres pour l'obtention d'une ambiance confortable sans avoir recours au rafraîchissement, puis dans un second temps de valider les choix techniques et de proposer une gestion adaptée en adéquation avec les exigences de confort et la maîtrise des dépenses énergétiques.

Au final, les consommations annuelles sont inférieures à 38 kWh /m² pour le chauffage et inférieures à 40 kWh /m² pour le rafraîchissement.



3. Des solutions techniques performantes

Des optimisations réalisées en coût global récapitulent le bilan de consommations suivant différentes sources de production énergétique (gaz, électricité, forage sur eau de nappe...).

Au final, les solutions techniques retenues sont très performantes :

- la ventilation est double flux, avec échangeur rotatif permettant d'atteindre un η d'échange supérieur à 70%, meilleure imperméabilité à l'air des bâtiments et une réduction des nuisances acoustiques ;
- la production de chaud / froid est assurée par une PAC A/E avec un COP minimal de 2,3 ;
- les luminaires sont de type T5, à basse luminance et asservi à la l'éclairage naturel.

4. Le recours aux énergies renouvelables

- Une installation de capteurs photovoltaïques est réalisée en toiture. D'une surface totale de 35 m², cette installation permet de produire entre 5 000 et 6 000 kWh/an d'électricité.
- Une installation de capteurs solaires thermiques, de surface totale de 48 m², assure le préchauffage de l'eau chaude sanitaire pour les vestiaires. Environ 40% des besoins sont ainsi couverts par le solaire.

Intervenants

Maître d'Ouvrage	Ministère de l'intérieur et de l'aménagement du territoire S.G.A.P de Lyon / Bureau des Affaires Immobilières	20 rue de l'Espérance BP 3331 69405 Lyon cedex 03	04 37 91 40 91
Architecte mandataire	D.H.A. Mme Vieilledent		01 42 22 82 21
BET TCE	Quadriplus Groupe	10 avenue des Canuts 69120 Vaulx-en-Velin	04 37 45 33 33
dont BET HQE	Etamine M.Violet	10 avenue des Canuts 69120 Vaulx-en-Velin	04 37 45 34 20